

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 176 | Date 30 octobre-5 novembre

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 8 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

4 novembre : Les autorités du nord-ouest de la Turquie ont arrêté quatre personnes prétendument affiliées au mouvement Gülen qui tentaient de fuir vers la Grèce voisine.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

1er novembre : La police est intervenue lors de la manifestation "Les peuples résistent de la Palestine au

Rojava" dans le district de Sultangazi à Istanbul et a arrêté 17 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

30 octobre : Les autorités turques ont interdit l'accès à plus de 40 000 URL en 2022, les informations concernant le président Recep Tayyip Erdoğan et sa famille étant en tête de liste.

30 octobre : Au moins deux articles de presse liés à la révélation selon laquelle une jeune fille yézidie vivant dans un dortoir géré par l'État était "en pension" le week-end chez une famille de l'État islamique qui avait kidnappé l'enfant, l'avait amenée en Turquie et l'avait ensuite vendue sur place. Le « dark web » a été bloqué à la demande du ministère de la Famille et des Services sociaux.

31 octobre : Un enseignant a été brièvement détenu dans le sud de la Turquie pour avoir prétendument ciblé le "siècle de la Turquie", une promesse de campagne électorale faite par le président Recep Tayyip Erdoğan pour élever la Turquie au rang de leader mondial, dans un discours prononcé lors de la célébration du 100e anniversaire de la République turque.

31 octobre : Au moins 3 articles de presse sur l'affaire « Opération Pavement » publiés en 2007 ont été interdits d'accès au titre du droit à l'oubli.

1er novembre : Le parquet général de Bakırköy ouvre une enquête contre Dinçer Gökçe, rédacteur en chef de Halk TV, pour « diffusion publique d'informations trompeuses » et il est arrêté par la police.

1er novembre : Tolga Şardan, journaliste du site

d'information T24, a été arrêté mercredi à la suite d'une perquisition à son domicile en raison d'un article révélant l'existence d'un rapport de l'Organisation nationale de renseignement turque (MIT) sur la corruption au sein du système judiciaire.

1er novembre : Au moins 9 articles de presse sur le réseau de corruption au palais de justice et les articles de presse ont été supprimés pour violation des droits de la personne.

1er novembre : La suppression d'un contenu du site Internet Engelliweb a été ordonnée par le 3ème juge pénal d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

2 novembre : La police de Balıkesir a arrêté le journaliste Cengiz Erdinç, accusé de diffusion de fausses informations.

2 novembre : Une écrivaine kurde, Dilşah Kocakaya, a été envoyée en prison pour purger une peine de 15 mois après avoir été reconnue coupable de diffusion de propagande terroriste alors qu'elle était rédactrice en chef symbolique d'un journal kurde aujourd'hui fermé.

2 novembre : La police a effectué une descente au centre culturel Idil à Okmeydanı et a arrêté 8 membres du Grup Yorum et un visiteur qui s'y trouvait à ce moment-là.

2 novembre : Dans le cadre de l'enquête lancée après une dispute lors du mariage de jeunes de 17 ans qui se sont mariés avec l'approbation de leurs familles, au moins 3 articles de presse sur la révélation que le père de la mariée, Y.D., qui a reçu 250 000 TL de dot de la part de l'homme, a partagé la photo de sa fille sur son compte de médias sociaux avec le message "Cette fille est à vendre" en 2019, ont été bloqués par la décision du 1er juge pénal de Balıkesir pour violation des droits de l'homme.

2 novembre : L'article du rédacteur de T24 Tolga Şardan intitulé "Que contient le "rapport judiciaire" soumis par MIT à la présidence ?" a été bloqué et supprimé pour cause de violation des droits de la personne.

2 novembre : L'accès à au moins trois reportages sur l'enfant yézidi placé sous la protection de l'État et remis à ses ravisseurs a été bloqué à la demande du ministère de la Famille et des Services sociaux pour violation des droits de la personne.

3 novembre : Au moins 3 articles de presse sur l'affaire "Operation Sidewalk" ont été supprimés des articles de presse avec la décision datée du 3 novembre 2023 du juge pénal de Siverek, où le nom du demandeur était mentionné dans le cadre du droit à l'oubli.

4 novembre : Au total, 63 journalistes étaient derrière les barreaux en Turquie à la date du 3 novembre.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

30 octobre : Les avocats d'une femme politique kurde, Gültan Kışanak, emprisonnée depuis sept ans, ont appelé les autorités judiciaires turques à la libérer, car elle a passé le maximum de temps derrière les barreaux sans qu'une condamnation ait été confirmée par une cour d'appel.

31 octobre : Une haute cour pénale d'Istanbul n'a pas respecté un récent arrêt de la Cour constitutionnelle turque, qui a conclu à des violations des droits humains dans le maintien en détention d'un député de l'opposition, malgré les appels à sa libération.

MINORITÉ KURDE

1er novembre : L'ancienne députée HDP d'Istanbul, Hüda Kaya, qui a été détenue à l'aéroport d'Istanbul après que le bureau du procureur général d'Ankara ait ouvert une enquête à son encontre, a été arrêtée sur des accusations de participation à des réunions ou des manifestations illégales et d'insistance à se disperser malgré les avertissements et l'utilisation de la force, et de résistance avec plus d'une personne pour empêcher l'exécution de son devoir.

CONDITIONS CARCÉRALES

30 octobre : Un député d'opposition turc annonce qu'une prison d'Edirne accueille 1 800 détenus alors que sa capacité est de 600 personnes, obligeant quelque 650 prisonniers à dormir par terre.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

2 novembre : Pinar Birkoç a été soumise à la torture et aux mauvais traitements de la part de la police lors d'une perquisition à son domicile à Istanbul.

2 novembre : Selami Üstündağ, un prisonnier de la prison de type T d'Erzincan, a été soumis à des violences physiques parce qu'il avait refusé la fouille à nu et a été transféré à la prison de type S de Samsun Kavaklı.